

COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES
Département de la VENDEE
Conseil Municipal du 18 juin 2024
Procès-verbal

Nombre de conseillers :
en exercice : 16

Date des convocations :
12 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie sur les convocations qui leur ont été adressées par le maire, conformément aux articles L.5217-10-4 et L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

BRET Joël, GUERINEAU Chantal, TESSIER Jean, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BOURREAU Robert, BIDEAU Bruno, GUIMIER Loetitia, LAUNAY Jean-Michel, MIGNE Céline, TESSIER Fabien, GAUVRIT Carole

Absents excusés : GODET Jean-Philippe, PATRON Gary, PILLET Aurélien

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 (orf 24 février 1996) : GILMAN Thierry, adjoint a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 MAI 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

Finances – Marchés Publics – Subvention

- Attribution du marché de travaux d'aménagement en centre-bourg
- Travaux de terrassement pour la mise en place des modulaires pour le club de foot : choix du prestataire
- Vendee Logement – construction de logements au lotissement « le Hameau de la Forêt » : garantie d'emprunt

Aménagement du territoire/domaine public

- Lotissement Henri Mornet : dénomination de la voie

Questions diverses

DECISIONS

Par délibération du 4 juin 2020 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

1°) toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, **dans la limite de 5 000.00€ HT ;**

Tiers	Objet	Mt_HT	Mt_TTC	Date
CEDEO	Fournitures - fuites salle polyvalente/RS	480,59	576,71	28/05/2024
ERCO	Réparation - vanne de gaz office traiteur / salle polyvalente	193,45	232,14	28/05/2024
MAXIPAP	Fournitures administratives	12,57	15,08	28/05/2024
TURQUAND S.A	Réparation - chauffage salle polyvalente RS	3 094,62	3 713,54	28/05/2024
TURQUAND S.A	Réparation - chauffage salle polyvalente RS	1 751,76	2 102,11	28/05/2024
Groupe Tecnagri	Matériel - débroussailleuse + batterie	855,45	1 026,54	28/05/2024

Groupe Tecnagri	Matériel - broyeur pour micro-tracteur	3 924,17	4 709,00	28/05/2024
WELDOM	Fournitures - cuisine RS	23,29	23,29	28/05/2024
SONO STAR	Location - enceinte expo de voiture 2024	554,00	664,80	28/05/2024
L'ATELIER DE L'	Fêtes et cérémonies - oriflamme Expo d'Art	185,00	222,00	28/05/2024
J.R. CREATION	Fêtes et cérémonies - t-shirt expo de voiture 2024	126,00	151,20	28/05/2024
ACTIS LOCATION	Location - nacelle prépa installation panneau d afficheur	223,90	268,68	28/05/2024
LOIR	Illumination Noël 2024	1 950,00	2 340,00	03/06/2024
LOIR	Fournitures - illumination Noël 2024	35,00	42,00	03/06/2024
SONEPAR	Fournitures - luminaires cuisine centre de loisirs	82,84	99,41	03/06/2024
WELDOM	Fournitures - verrou accueil de loisirs	5,20	5,20	03/06/2024
MAXIPAP	Armoire état civil	1 885,00	2 262,00	03/06/2024
SUPER U	Fournitures - divers	33,30	33,30	03/06/2024
Groupe Tecnagri	Fournitures - rotofil	32,20	38,64	11/06/2024
Groupe Tecnagri	Fournitures - harnais débroussailleuse	81,67	98,00	11/06/2024
ACTUEL VET	Vêtement de travail - EPI	95,68	114,82	11/06/2024
VOISNEAU VOYAGE	Transports - visite déchetterie - passeport du civisme	131,82	145,00	18/06/2024
ECHO VERT	Produits de traitement - gazon terrain de foot	963,00	1 155,60	18/06/2024
Yves NICOLAS	Modulaire pour la chasse - permis de construire	2 400,00	2 880,00	18/06/2024
WELDOM	Fournitures - atelier	86,25	86,25	18/06/2024
SUPER U	Carburant pour petits matériels	155,06	186,07	18/06/2024

11° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code

Date	N° enregistrement	N° Voirie	Rue	Superficie (en m ²)	Type
Renonciation à la préemption					
23/05/2024	IA 08523624A0010	29	rue de l'Etoile	860	maison
28/05/2024	IA 08523624A0011	37	rue du Moulin	1 660	maison

DELIBERATIONS

Réf. 01 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN CENTRE-BOURG

M. le Maire rappelle qu'une consultation pour les travaux d'aménagement de la rue de l'Industrie a été réalisée du 4 avril au 13 mai 2024 conformément au code des marchés publics.

3 entreprises ont répondu pour le lot 1 – voirie, réseaux divers : Sedep/CTCV, Charier TP, Colas
2 entreprises ont répondu pour le lot 2 – aménagement paysager : CAJEV, IDVERDE.

Suite à l'analyse des offres, une phase de négociation a été lancée telle que le prévoit le règlement de consultation (article 4.3).

M. le Maire fait lecture de l'analyse des offres phase négociation

L'analyse se résume de la manière suivante :

Lot 1

	CHARIER	COLAS	COLAS VARIANTE	SEDEP
Note financière (/100 points)	95,87	97,35	95,01	94,91
Note financière pondérée (40%)	38,35	38,94	38,00	37,96
Note technique (/100 points)	94	95	95	94
Note technique pondérée (60%)	56,4	57	57	56,4
Note finale (/100 points)	94,75	95,94	95,00	94,36
Classement	6	2	4	8

	SEDEP VARIANTE 1	SEDEP VARIANTE 2	SEDEP VARIANTE 3	SEDEP VARIANTE 4	SEDEP VARIANTE 5
Note financière (/100 points)	90,82	98,66	96,15	100,00	95,47
Note financière pondérée (40%)	36,33	39,46	38,46	40,00	38,19
Note technique (/100 points)	94	94	94	94	94
Note technique pondérée (60%)	56,4	56,4	56,4	56,4	56,4
Note finale (/100 points)	92,73	95,86	94,86	96,40	94,59
Classement	9	3	5	1	7

Lot 2

	Entreprise	Adresse	Montant des offres HT
1	CAJEV	10 impasse Watt, La-Roche-sur-Yon 85000	165 411,23 €
2	CAJEV VARIANTE	10 impasse Watt, La-Roche-sur-Yon 85000	149 411,87 €
3	IDVERDE	Secteur de Challans, BP 611 Chemin du Pas, 85306 Challans Cedex	178 729,70 €
	Estimation maîtrise d'œuvre		236 585,50 €

	CAJEV	CAJEV VARIANTE	IDVERDE
Note financière (/100 points)	90,33	100,00	83,60
Note financière pondérée (40%)	36,13	40,00	33,44
Note technique (/100 points)	70	70	80
Note technique pondérée (60%)	42	42	48
Note finale (/100 points)	78,13	82,00	81,44
Classement	3	1	2

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché de travaux d'aménagement de centre-bourg – lot 1 à l'entreprise SEDEP – 3 rue du Pré Bouchet 85190 AIZENAY et co-traitant CTCV – 4 rue Ampère 85270 ST HILAIRE DE RIEZ, sur la base de la variante 4 pour un montant de 752 591.18€ HT
- **ATTRIBUE** le marché de travaux d'aménagement de centre-bourg – lot 2 à l'entreprise CAJEV – 10 impasse Watt 85000 LA ROCHE SUR YON, sur la base de la variante pour un montant de 149 411.87€ HT
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte d'afférent au dossier.

Réf. 02 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR LA MISE EN PLACE DES MODULAIRES POUR LE CLUB DE FOOT

Sujet reporté (devis non reçus)

Réf. 03 : VENDEE LOGEMENT – CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AU LOTISSEMENT « LE HAMEAU DE LA FORET » : GARANTIE D'EMPRUNT

Vendée Logement a contracté un emprunt de 569 490€ pour le financement de la construction de 3 logements au lotissement « Le Hameau de la Forêt » et sollicite la garantie de la commune de Saint Julien des Landes pour le remboursement de cet emprunt à concurrence de 30% du montant sur une durée de 40 ans.

M. le Maire présente la convention proposée entre Vendée Logement et la commune de St Julien des Landes.

VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, **ACCORDE** la garantie de la collectivité pour la durée du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

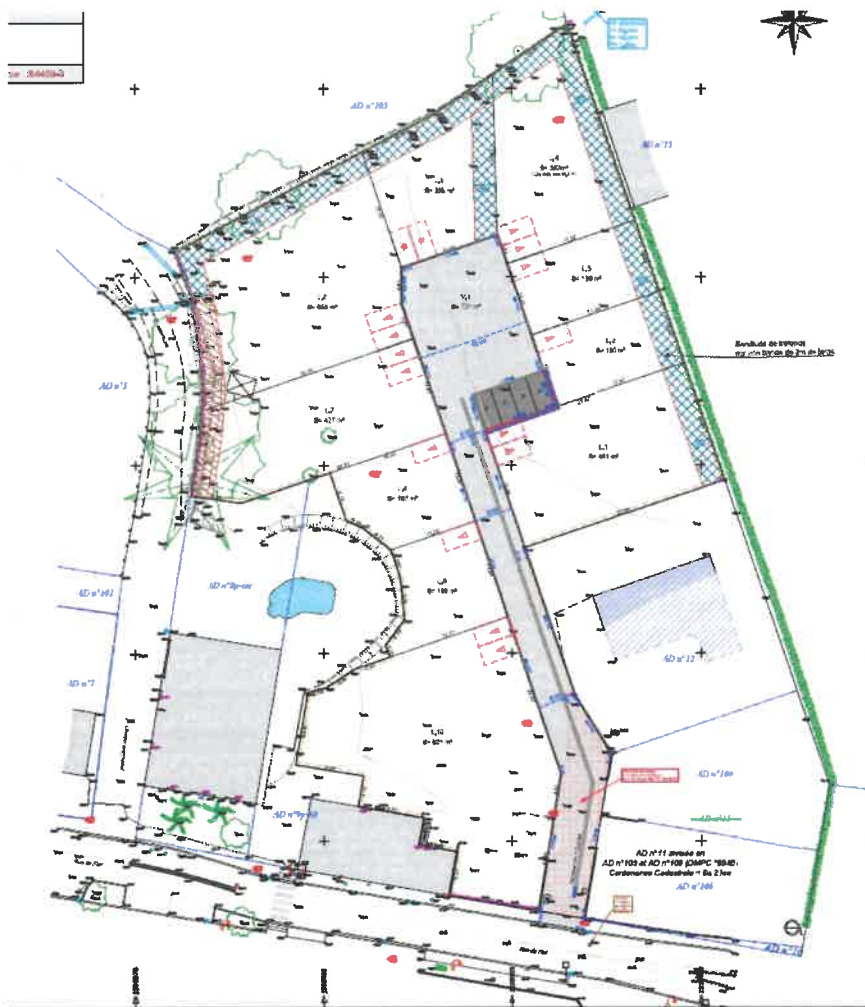
Le conseil municipal s'engage pendant la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Réf. 06 : LOTISSEMENT HENRI MORNET : DENOMINATION DE LA VOIE

M. le Maire expose au conseil municipal qu'un permis d'aménager a été déposé afin de créer un lotissement de 10 parcelles avec un accès rue du Fief.

M. le Maire propose de dénommer cette nouvelle voie. (Décret du 11 août 2023 publié au Journal officiel le 13 août 2023. Il s'agit du décret d'application de l'article 169 de la loi « 3DS » du 21 février 2022. Cet article fixe,

d'une part, l'obligation pour tous les conseils municipaux de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation)



VOTE : Le conseil municipal, à l'unanimité, **DENOMME** la nouvelle voie du lotissement « Henri Mornet », rue Henri Mornet.

Questions diverses :

- Vente aux enchères 1 rue Jean Yole : la commune a participé à la vente aux enchères du bien situé sis 1 rue Jean Yole le 3 juin dernier. Une surenchère a été faite dans le délai imparti, une date de nouvelle audience de vente aux enchères va donc être fixée.
- Resistub : à ce jour, la commune n'a plus de nouvelle du promoteur TK Promotion. Le promoteur devait faire connaître sa position quant à la faisabilité du projet fin mai.
- Elections : point sur la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives du 30 juin et du 7 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. BRET Joël clôt la séance à 22h22.

Le Maire, Joël BRET

Le secrétaire, Thierry GILMAN



